

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023**  
**RIUNIONE DI I 30 DI NUVEMBRE E DI**  
**PRIMU DI DICEMBRE DI 2023**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2023**  
**REUNION DES 30 NOVEMBRE ET PREMIER**  
**DECEMBRE 2023**

2023 / 02/073

**REPONSE DE MADAME ANTONIA LUCIANI A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME  
CHRISTELLE COMBETTE AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

**Objet** : Travaux de réfection de la cathédrale d’Ajaccio

Madame la conseillère,

Je vous remercie pour votre question. Vous le savez, la cathédrale d’Ajaccio est propriété de la Collectivité de Corse depuis la loi du 22 janvier 2002. Elle avait fait l’objet entre les années 1990 et le début des années 2000 d’importantes campagnes de travaux qui ont vu réaliser une consolidation importante de l’édifice, puis la restauration de ses toitures et de ses façades.

Entre 2009 et 2011, des travaux prioritaires de mise en sécurité du bâtiment ont été réalisés pour lever rapidement l’avis défavorable de la commission de sécurité, imposant de remettre en état et compartimenter les locaux annexes.

L’achèvement de ces travaux a permis de mettre l’édifice en conformité pour l’accueil du public dans les locaux annexes, mais des difficultés sont toujours rencontrées au quotidien.

Du fait de sa valeur patrimoniale, le caractère exceptionnel lié à sa situation en termes de propriété (seule cathédrale n’appartenant pas à l’Etat) et l’ampleur de l’opération, la restauration de la

Cathédrale Santa Maria Assunta d'Aiacciu est l'un des plus importants projets patrimoniaux actuellement menés en Corse.

Afin de concrétiser ce grand projet, la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration générale du monument a été confiée à un groupement d'un très haut niveau de compétences dirigé par l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre-Antoine Gatier.

La mission confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre a pour objet d'achever la restauration et l'aménagement intérieur de la Cathédrale. Ce projet sera phasé en trois grandes étapes qui se dérouleront sur les huit prochaines années :

- Etape n°1 : la réalisation de l'étude de diagnostic incluant toutes les études techniques investigations et recherches nécessaires à l'établissement d'un bilan complet et exhaustif des désordres afin d'établir un projet complet et raisonné de restauration et aménagement de l'édifice. Cette première étape est en cours depuis le mois d'avril 2023. Sa restitution est prévue en avril 2024.

Cette première étape est un préalable indispensable pour la connaissance de l'édifice. Une étape clé, déterminante, qui sera le point de départ du projet de conservation et de valorisation de la cathédrale d'Aiacciu.

- Etape n°2 : L'assainissement des maçonneries et la restauration du clos et couvert (façades et toitures).
- Etape 3 : L'achèvement de la restauration de l'édifice.

Cette dernière étape, la plus importante, se déroulera sur une durée de deux à trois ans après l'achèvement de la 2ème étape.

Parallèlement à ces interventions lourdes sur le bâtiment, des actions ponctuelles mais définies comme prioritaires et ne pouvant attendre la mise en œuvre de la restauration générale ont été anticipées, hiérarchisées et engagées depuis 2021, parmi lesquelles la restauration de la Madunuccia, la remise en état du système de sonnerie des cloches, la restauration des lustres, la restauration de l'orfèvrerie, des interventions sur l'orgue, la mise en sécurité extérieure de l'édifice et la résolution d'entrées d'eau depuis les toitures.

De plus, chaque année, nous affectons un budget dédié aux travaux urgents de manière à pouvoir pallier les imprévus inhérents aux édifices patrimoniaux et à garantir la meilleure réactivité en termes de réalisation d'interventions.

Au-delà d'une réponse aux enjeux architecturaux, patrimoniaux, techniques et réglementaires, la nécessité de maintenir le culte et les autres activités de la cathédrale dans les meilleures conditions pendant l'opération est fondamentale.

Aussi, il est indispensable pour la Collectivité de Corse, propriétaire de l'édifice, de demeurer à l'écoute du clergé et de l'évêché. A ce titre, des réunions sont régulièrement organisées avec l'affectataire afin de le tenir informé de l'avancement du projet et de recueillir ses besoins en matière de fonctionnement de l'édifice. Suite à ces différentes entrevues, des interventions prioritaires ont été définies :

- L'amélioration de l'éclairage de la nef. Dix projecteurs à led seront installés sur les corniches hautes, en décembre,

- Le remplacement des chaises actuelles par des bancs neufs. Ces chaises, en mauvais état, posent objectivement un problème en termes de sécurité et de fonctionnalité.
- La réfection partielle des soubassements très dégradés dans l'angle Nord-Est du transept où sera exposée la statue de la Madunuccia.

D'autres interventions ont été évoquées à moyen terme ; cette opération globale de 10M d'euros est pour nous un montant à la fois très important et nous montre l'ensemble des moyens qui sont donnés par la CdC pour faire en sorte que la cathédrale puisse être dans un état conforme à ce qu'on peut attendre d'une cathédrale de cette nature.

Le Conseil Exécutif de Corse a pleinement conscience du contexte et des enjeux de ce grand projet.

Il sait ainsi qu'aux enjeux scientifiques, techniques et fonctionnels, s'ajoutent d'importants enjeux de communication et d'information. Ainsi, un point d'honneur est mis à valoriser auprès du plus grand nombre le projet de restauration à toutes les étapes des études et du chantier. Pour cela, une mission de communication et d'information à l'attention du public et des usagers a été ajoutée aux missions d'étude et de suivi des travaux ce qui permettra une meilleure acceptation et prise en compte de la réussite de cette restauration.

Je vous remercie.